

Déclaration personnelle de Claude R. Béglé, président du Conseil d'administration de La Poste Suisse

«J'ai informé aujourd'hui le Conseil fédéral de ma décision de démissionner avec effet immédiat de ma fonction de président du Conseil d'administration de La Poste Suisse. La discussion sur ma manière de diriger la Poste, souvent menée de manière polémique, et les attaques non pertinentes contre ma personne, associées à des diffamations publiques, m'incitent à prendre cette mesure. Dans ce contexte, je mets les intérêts de l'entreprise de service public qu'est la Poste et ceux de son propriétaire, la Confédération, ainsi que ceux de tous ses collaborateurs et collaboratrices, au-dessus des miens propres. Mon plus grand désir a toujours été de servir La Poste Suisse du mieux de mes capacités et en toute bonne foi. J'ai pris ma fonction au printemps 2009 en ayant reçu le mandat du Conseil fédéral de faire entrer La Poste Suisse dans une nouvelle ère d'ouverture du marché et de libéralisation, d'en moderniser les structures et de conduire l'entreprise publique vers un avenir prospère basé sur une rentabilité assurée de manière durable. Dès le début, j'ai dû lutter contre la résistance acharnée d'un important groupe de personnes opposées au changement et défendant des intérêts particuliers. Je me suis employé à le faire avec la force d'innovation et l'énergie créatrice qui me sont propres ainsi qu'avec mon ouverture sur le monde.

La raison d'être de La Poste est d'assurer un service universel de haute qualité sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, le fort recul des volumes dans le domaine des lettres et dans celui des activités traditionnelles représente le principal défi. D'ici peu, la masse critique ne sera plus atteinte, ce qui met en cause la garantie d'un service public de premier ordre. Je suis convaincu que la densité des offices de poste ne doit pas être réduite outre mesure par la fermeture de petits bureaux. Et pour préserver le plus grand nombre possible d'emplois, la Poste doit assumer sa responsabilité sociale. Il en résulte que, dans l'environnement actuel, les marges de réduction des coûts sont extrêmement restreintes.

La seule possibilité d'améliorer durablement la situation consiste à développer de manière ciblée des sources de croissance rentable. A cet égard, il est primordial de poursuivre l'extension des services financiers au sein de Postfinance. Par ailleurs, il convient de développer l'unité Swiss Post Solutions, autrement dit l'offre de solutions d'information et à valeur ajoutée, physiques et électroniques, tout au long de la chaîne de création de valeur. Il s'agit d'une expansion progressive vers des domaines d'activité à barrières d'entrée peu élevées, permettant d'apprécier facilement les risques. La Poste Suisse doit trouver un équilibre entre les activités traditionnelles assurant le service universel et de nouveaux secteurs d'activité à forte croissance en Suisse et à l'étranger.

Par ma démission, une mesure qui constitue pour moi une décision drastique extrêmement difficile à prendre, je m'attache à protéger la fière entreprise de la Poste et ses valeurs ainsi qu'à permettre une discussion objective sur sa stratégie d'avenir. Mais je m'attache également à préserver mon intégrité personnelle de dirigeant d'entreprise engagé. Je suis conscient d'avoir commis des erreurs dans mon élan vers l'avenir et d'avoir été trop optimiste dans mon appréciation de la volonté de changement au sein de La Poste Suisse, marquée par une forte culture. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu de manière active et constructive au cours de cette phase intense, notamment les collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux qui s'impliquent chaque jour avec beaucoup d'engagement au service de «leur» Poste. Je remercie en particulier M. le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger qui m'a toujours soutenu avec bienveillance et a constitué pour moi un important appui. J'adresse à La Poste Suisse tous mes vœux de réussite face aux grands défis qui l'attendent.»

Le 19 janvier 2010